

Inscriptions en ski-études

→ *Inscriptions en collège*

Période candidatures : du 01/04 au 21/04/2024

Etablissements

Collège Saint Exupéry (Bourg Saint Maurice)
Collège Jean Rostand (Moûtiers)
Collège Le Bonrieu (Bozel)
Collège Le Beaufortain (Beaufort)
Collège Joseph et Xavier de Maistre (Saint Alban Laysse)
Collège La Vanoise (Modane)

- 1** Inscription scolaire auprès du collège
> RDV sur le site de l'établissement courant mars/avril (selon les collèges).
- 2** Candidature sportive auprès du Centre Régional de Formation (CRF) du **01 au 21 avril 2024**.
> RDV sur le site internet du Comité de Ski de Savoie (Accueil - PPF - Candidature en CRF).
- 3** Si la candidature en CRF est retenue, vous recevrez un courriel de La Fédération Française de Ski (FFS) + une demande d'inscription sur le Portail du Suivi Quotidien du Sportif (PSQS) courant du mois de juillet.



Inscriptions au lycée : voir page suivante

→ Inscriptions au lycée

- Candidatures DE : janvier-février
- CRF-CIE-CNE : du 01/04 au 21/04/2024

Etablissements

Lycée Ambroise Croizat (Moûtiers)
Lycée Reinach (La Motte Servolex)
Lycée des métiers de la montagne (Saint Michel de Maurienne)

➤ En classe de Seconde

- Si vous répondez aux critères ministériels liste Espoir.

- 1 Candidature en Centre Interrégional d'Entraînement (CIE), avec vœux de l'établissement scolaire (Ski-Etudes) – Moutiers – Saint Michel – La Motte du **01 au 21 avril 2024.**

> RDV sur le site de la FFS (rubrique PPF - Candidature et Maintien).

- Si vous n'êtes pas certain d'être sur liste Espoir.

- 1 Candidature CIE sur le site de la FFS du **01 au 21 avril 2024.**

- 2 Candidature en section bi-qualifiante / DE ski (pour les alpins).

> Site du lycée (janvier-février).

- 3 Parallèlement à la candidature sur le DE-Ski => Candidature en CRF sur le site du Comité de Ski de Savoie du **01 au 21 avril 2024.**

> Afin d'être en statut particulier DE Ski et listé sur le CRF Savoie.

➤ En classe de Première et Terminale

- Si vous êtes déjà CIE sur l'année en cours et qu'il n'y a pas de demande de changement d'établissement.

La candidature de maintien en CIE est automatique.

- En revanche si vous n'êtes pas certain d'être sur liste Espoir... rebelote sur le « CRF ».

- 1 Candidature CIE sur le site de la FFS du **01 au 21 avril 2024.**

- 2 Candidature en CRF sur le site du comité de ski de Savoie du **01 au 21 avril 2024.**

> Afin d'être en Section Ski Etablissement (SSE) et listé sur le CRF Savoie.

OU en cas de demande de progression en CNE et/ou de changement d'établissement scolaire (Ex : Moûtiers > Albertville ou La Motte << Moûtiers).

En cas de doute, rapprochez-vous de votre coordonnateur.